

La Maison des étudiants canadiens

La Maison des étudiants canadiens est la première résidence étrangère érigée à la Cité universitaire.

Née de l'initiative de Philippe Roy, « ministre » du Canada à Paris, et réalisée grâce à la générosité du sénateur Joseph-Marcelin Wilson, avec l'appui du gouvernement du Québec, sa construction illustre la volonté de rapprochement entre les deux pays qui s'est intensifiée dans les années précédant la première guerre mondiale.

1902 voit ainsi la création, à Montréal, d'un cercle de l'Alliance française, et à Paris, de l'association La Canadienne qui regroupe des Français désirant faire connaître le Canada à leurs compatriotes. Fondé en 1909, le Comité France-Amérique a notamment pour objectif de réunir "en France les hommes qui s'intéressent au Canada, et au Canada ceux qui s'intéressent à la France". L'année suivante, une filiale de ce comité est créée à Montréal, dans l'intention de faciliter les échanges économiques, culturels et intellectuels entre les deux pays¹. Suspendus pendant la Grande Guerre, ces échanges reprennent de plus belle dès le début des années vingt. Les étudiants canadiens étant de plus en plus nombreux à venir terminer leurs études à Paris, le projet de fonder un foyer pour leur offrir de meilleures conditions de vie, envisagé dès le début du siècle, est réactivé en 1919 par le représentant du Canada en France.

La genèse

Enthousiasmé par l'idée d'une Cité universitaire ébauchée par André Honnorat, et soucieux de diffuser la culture française parmi ses compatriotes canadiens, Philippe Roy se charge de promouvoir lui-même la création d'un "collège canadien" à Paris.

Philippe Roy

fut le représentant du Canada à Paris pendant 28 ans.

Originaire du Québec, il exerce quelque temps la médecine à Saint-Albert, où il fonde le premier journal francophone de la Prairie, le *Courrier de l'Ouest*. A la création de l'Alberta, en 1906, il est nommé au Sénat pour représenter cette province, puis en 1911, il devient commissaire général du Canada à Paris. La première guerre mondiale l'engage, par les organisations de secours, dans une collaboration incessante avec les services du gouvernement français. Il est notamment le créateur et l'animateur de l'hôpital canadien. Après la guerre, il s'attache particulièrement au développement des relations intellectuelles entre les deux pays. D'accord avec le gouvernement provincial de Québec, il favorise le séjour en France de jeunes diplômés des universités canadiennes grâce à la création de bourses. Quand André Honnorat, ministre de l'Instruction publique, conçoit le projet d'une Cité universitaire, il lui apporte aussitôt son concours, et grâce à lui, le Canada est le premier pays étranger à se placer, dans la Cité, aux côtés de la France.

Au gouvernement d'Ottawa, le haut-commissaire présente son projet comme destiné à commémorer la mémoire des 60 000 Canadiens tombés en France pendant la guerre de 1914, mais se heurte à l'hostilité du sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, pour qui cette affaire ne concerne pas le pouvoir fédéral mais uniquement les provinces². Autorisé néanmoins à venir plaider son projet au Canada en août et en septembre 1919, Philippe Roy obtient l'adhésion de cinq des neuf provinces du Dominion qui acceptent de financer un

programme de bourses, contre l'engagement ferme de sa part de tout mettre en œuvre pour fonder une maison d'étudiants à Paris.

Un comité d'honneur est alors créé à son instigation en mai 1920 ; sous le patronage du prince de Galles, il réunit notamment, outre André Honnorat, le maréchal Foch, le président Raymond Poincaré et le recteur de l'université de Paris Paul Appell. La demande de cession d'un terrain, qui parvient au ministre de l'instruction publique le 12 mai, en même temps que celles de la Suède et de l'Angleterre, contribue à accélérer les négociations engagées avec la Ville de Paris à l'occasion de la donation d'Emile Deutsch de la Meurthe, en vue de la mise à disposition d'un site approprié pour la future Cité universitaire. Ces négociations aboutissent à l'accord du 7 juin 1921 par lequel la Ville cède à l'Université de Paris 9 ha de terrain sur la zone sud des fortifications déclassées par la loi du 19 avril 1919.

Les lots n° 1 et 2 étant affectés à la Fondation Deutsch de la Meurthe, Philippe Roy s'empresse de choisir l'emplacement n° 3 pour la construction de la Maison des étudiants canadiens³ ; par lettre du 22 décembre, il demande "une option pour 6 mois à partir du 1^{er} janvier, ce qui [lui] permettrait de faire un voyage au Canada pour compléter [son] organisation"⁴.

Convaincu que les régions sont trop pauvres pour prendre en charge l'intégralité du projet, Philippe Roy s'engage dans la recherche de financements privés et se tourne en premier lieu vers l'un de ses amis, le sénateur Marcelin Wilson. Bénéficiant d'une fortune considérable, celui-ci s'intéresse aux œuvres philanthropiques et particulièrement à celles qui touchent à l'éducation. Aussi répond-il sans hésiter à l'appel du haut-commissaire, lui offrant de financer sur sa fortune personnelle la construction de la maison, avec l'appoint de souscriptions recueillies auprès de ses relations d'affaires⁵. Wilson fournira ainsi les trois-quarts du budget nécessaire.

Joseph-Marcelin Wilson

est né le 26 décembre 1860 à l'Ile Bizard, à proximité de Montréal, dans une famille franco-écossaise de condition très modeste. En 1879, il entre dans une maison de commerce de gros et de spiritueux, Dufresne et Mongenais, dont il devient, dix ans plus tard, un des associés. Il reste à la tête de cette affaire jusqu'à la nationalisation du commerce des alcools par la province de Québec au début des années 20. Il se retire alors du commerce pour se consacrer exclusivement à la politique et aux finances. Durant toute la première période sa vie, il est amené à faire de nombreux voyages en France afin d'y sélectionner les vins à offrir à sa clientèle et c'est à cette occasion qu'il se lie d'amitié avec Philippe Roy, haut-commissaire du Canada à Paris. Tous deux appartiennent au parti libéral où leur carrière politique a été un peu la même : fondateur, en 1903, du *Canada*, organe libéral du Québec, Marcelin Wilson est, en 1911, choisi comme représentant à la Chambre haute. Particulièrement sensible aux questions liées à l'instruction, il contribue fortement en tant que donateur à la fondation d'institutions d'enseignement, dont l'université de Montréal et le Collège Stanislas. Son influence contribue par ailleurs à convaincre un mécène canadien d'origine belge, Jean-Hubert Biermans, de construire sur les terrains de la Cité une autre maison, celle de la Belgique.

Signée devant notaire le 5 décembre 1924, la donation Wilson affecte à l'Université de Paris une somme de 2 450 000 francs destinés "à édifier, sur les terrains de la Cité universitaire, un ou plusieurs bâtiments pour loger les étudiants canadiens", ainsi qu'une deuxième somme de 150 000 francs, constituant le fonds de réserve de l'établissement⁶. La seule contribution publique, obtenue par Philippe Roy en 1926, est une subvention annuelle de 5000 dollars du gouvernement du Québec destinée à couvrir une partie des frais de gestion de la maison.

L'acte de donation, approuvé par décret du 24 décembre 1924, fait état d'un comité consultatif siégeant au Canada (appelé ensuite « Comité de Montréal ») qui a pour tâche la collecte des legs et souscriptions.

Délimitée le 19 juin 1924 par René Danger, géomètre de la Cité universitaire, la portion de terrain concédée à la fondation se situe sur l'emplacement de la caserne du bastion 82 en cours de démolition ; de forme rectangulaire, elle a une superficie de 3250 m², sur une longueur de 63 m 10 en bordure du boulevard Jourdan et une profondeur de 51 m 50.

Dès mars 1922, l'architecte Georges Vanier, Canadien installé à Paris, a déposé les plans préliminaires du futur bâtiment, dont la capacité est alors évaluée à une centaine de chambres. Mais les difficultés rencontrées à réunir les fonds nécessaires ont obligé le comité à réduire l'envergure du projet : le 31 mai 1923, Philippe Roy se demandait⁷ s'il pourrait "faire construire immédiatement la grande maison" dont il a fait voir le plan au recteur, tout en pensant que "nous commencerons sûrement à construire quelque chose durant l'année". L'Université de Paris ne voyant pas d'inconvénient à une réalisation du bâtiment par étape, sous réserve que le nombre de chambres initial (50) soit rapidement augmenté⁸ – ce qu'elle vient d'obtenir par exemple de l'Institut national agronomique –, le chantier peut s'ouvrir en janvier 1925.

Il débute par d'importants travaux de consolidations souterraines rendus nécessaires par la nature du sol (galeries des anciennes carrières et remblais des fortifications). La construction du gros œuvre, assurée par la *Société nationale de construction*, commence très lentement et est sans cesse perturbée par les intempéries. Au début de 1926, l'architecte Georges Vanier quitte la France pour retourner s'installer à Montréal et est remplacé sur le chantier par Emile Thomas, l'un des associés du cabinet Vanier, Thomas, Pavot et Cie, 15 rue de Miromesnil à Paris. Le 30 octobre 1926, la cérémonie d'inauguration, particulièrement prestigieuse, est présidée par le prince de Galles, duc de Windsor, et par le président de la République Gaston Doumergue.

Georges Vanier

Fils de l'architecte et ingénieur canadien Joseph-Emile Vanier (1858-1934), membre de l'Alliance française, dont l'agence était considérée jusqu'en 1915 comme l'une des plus importantes du Canada, Georges Vanier termine ses études d'architecture à l'École des Beaux Arts de Paris dans l'atelier de Victor Laloux. Ayant choisi de se fixer ensuite à Paris, il participe après la première guerre mondiale à la reconstruction de la ville de Soissons et de treize villages français détruits pendant le conflit.

L'architecture et les aménagements intérieurs

Le bâtiment se compose d'un corps central surmonté d'un toit à quatre pans, cantonné de deux ailes plus basses couvertes de terrasses traitées en pergolas ; celles-ci donnent un aspect méditerranéen à l'immeuble, de même que le crépi tyrolien à gros grains qui revêt les façades (sur un soubassement enduit de granito) et, à chaque étage, les jardinières et balcons ajourés de tuiles écaillés. La façade principale, sur le parc, est précédée d'une vaste terrasse ornée de grands vases abondamment fleuris : un aspect méditerranéen a été en effet recherché par l'architecte pour égayer l'esprit des étudiants en leur "offrant un avant-goût du charme de la douce France"⁹.

L'accès à la maison depuis la terrasse se fait, côté sud, par cinq portes-fenêtres cintrées

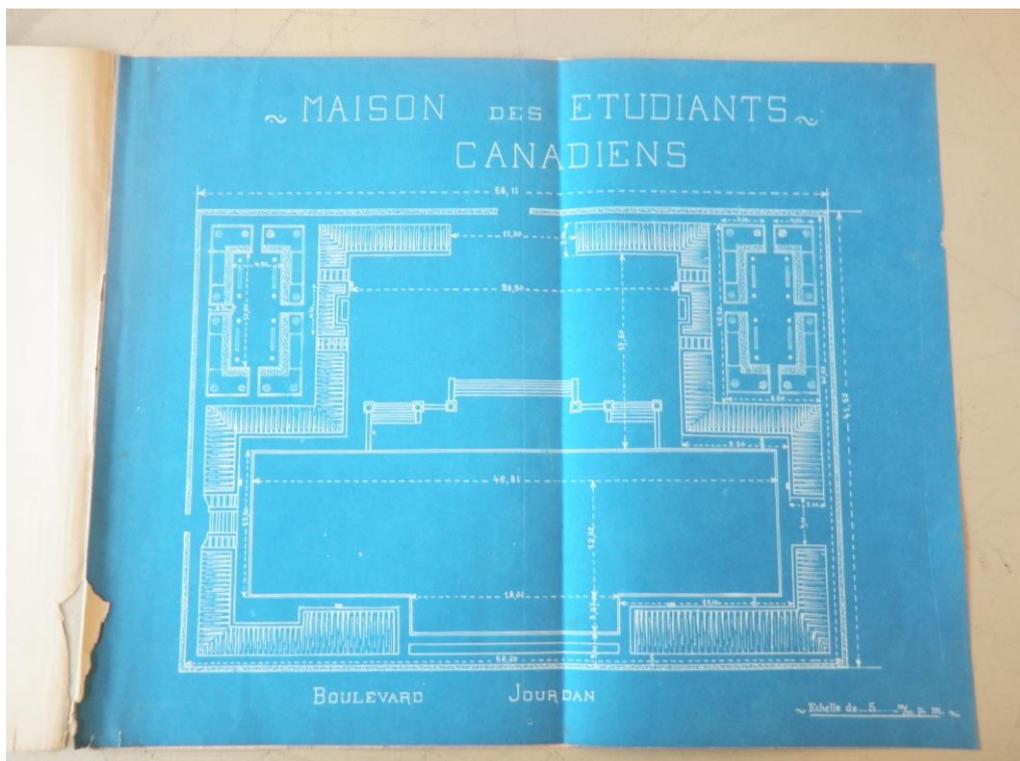
donnant à l'intérieur sur un vestibule lambrissé de panneaux d'acajou, qui livre accès au salon et aux deux escaliers menant aux étages. Son dallage de mosaïques est orné de trois médaillons figurant un castor et des feuilles d'érables, œuvres du mosaïste Victor Maubras, qui personnalisent l'architecture d'une "touche typiquement canadienne".

Le grand salon de style Art déco occupe toute la partie centrale du rez-de-chaussée du côté du boulevard Jourdan. Il est richement décoré de luminaires (grâce à trois plafonniers au centre, un à chaque angle et 8 appliques), de piliers cannelés et de lambris d'acajou réalisés par les Etablissements Siegel. La cheminée du mur ouest et son manteau sont de briques appareillées dont la couleur s'harmonise avec les acajous avoisinants ; le plafond est constitué d'une surface de staff creusée de plis en éventails. Meublée de fauteuils et de canapés en cuir de la maison Mercier Frères de Paris, la pièce sert de bibliothèque et de salle pour les spectacles, conférences et réunions. De part et d'autre, deux escaliers dont la ferronnerie d'art est une réalisation de Pierre Yung donnent accès aux étages.

Aux étages, quarante-cinq chambres d'étudiants sont réparties sur trois niveaux¹⁰. Toutes comportent une entrée et un cabinet de toilette doté d'une penderie. Leur mobilier, conçu et exécuté par la maison Siégel, 78-80 rue Orfila à Paris¹¹, se compose d'une table, d'une bibliothèque, d'un lit-divan "à tiroir" entouré de lambris, d'un fauteuil et d'une chaise en chêne massif.

Des salles de toilettes et de bains douches se trouvent à chaque étage selon un plan rigoureusement symétrique.

A la demande de l'architecte¹², et selon des dispositions arrêtées d'un commun accord, le jardin situé en bordure du parc a été aménagé par le service des promenades de la Ville de Paris. Il se compose de deux boulingrins, face aux ailes à droite et à gauche du pavillon, qui encadrent un espace sablé planté de huit tilleuls taillés en rideau ; des arbustes en forme de cône sont isolés sur le gazon qui recouvre aussi les talus de raccordement avec la cour intérieure. Les bacs des terrasses sont garnis de vigne-vierge et de rosiers qui s'enroulent autour des pergolas, et ceux des fenêtres, sur le pourtour du bâtiment, de plantes vivaces ou annuelles¹³.



La vie de la MEC

La gestion de la Maison est confiée à un conseil d'administration comprenant un certain nombre de personnalités canadiennes et françaises, sous la présidence du représentant du Canada en France qui agit à titre strictement personnel (la maison ayant été fondée sur une initiative privée, le gouvernement fédéral n'y a aucune responsabilité financière ou administrative). Selon l'acte de donation, ce conseil doit être assisté par un comité constitué de quatre membres, siégeant au Canada, dont l'existence toutefois ne devient effective que dix ans plus tard, lorsque le fondateur apporte quelques modifications à son acte de donation. Constatant que la maison requiert, pour se maintenir, des fonds supplémentaires, Marcelin Wilson, par acte additionnel du 14 décembre 1934, institue en effet un comité canadien chargé spécialement de solliciter et de recueillir des souscriptions, dons ou legs en faveur de la fondation, avec obligation de confier ces fonds pour gestion au Trust général du Canada¹⁴.

Au cours des premières années suivant son ouverture, la Maison est destinée aux étudiants de toutes les provinces du Canada qui viennent terminer leurs études à Paris. Dans les faits, ce sont surtout les francophones et quelques anglophones de la province de Québec qui constituent le principal contingent de la Maison. La plupart proviennent de l'Université Laval (Québec), de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Ce sont principalement des médecins (dans une proportion d'environ 50 %), des avocats, des professeurs ou des artistes âgés en général d'au moins 25 ans. Ils ont tous achevé leurs études au Canada et viennent suivre en France un perfectionnement technique, artistique ou l'étude d'une spécialité particulière. Beaucoup sont des boursiers du gouvernement de leur province qui les a choisis sur recommandation de leur université.

En septembre 1939, le grand salon du rez-de-chaussée est réquisitionné par le service de santé français servir d'annexe à l'hôpital installé dans les fondations Deutsch de la Meurthe et belge. La plus grande partie de son mobilier est alors mise en dépôt dans un garde-meuble. Occupée par les troupes allemandes à partir de l'entrée en guerre des Etats-Unis, la Maison est dès le départ des Allemands en juillet 1944 mise à la disposition des « Services éducationnels de la Légion canadienne »¹⁵ ; elle héberge alors les soldats démobilisés qui suivent des cours dans les universités de Paris. Puis la Maison est rendue aux civils au printemps 1946. En raison de l'affluence croissante des étudiants canadiens à Paris, la direction doit se résoudre à doubler l'occupation de quelques chambres : en 1948, elle met à la disposition des résidents 22 chambres à un lit et 20 chambres à deux lits, permettant ainsi d'accueillir une vingtaine d'étudiants de plus.

La mixité fait son apparition à la MEC durant l'année scolaire 1957-1958 : une vingtaine d'étudiantes y faisant officiellement leur entrée, la direction leur assigne une partie du premier étage séparée du quartier des étudiants¹⁶. A la même époque, avec la systématisation de la politique du "brassage" à la Cité, la MEC, jusque là ouverte uniquement aux étudiants canadiens et français, accueille de plus en plus d'étudiants étrangers. Une dizaine de nationalités sont ainsi représentées en 1960.

La maison se rénove et s'agrandit

Après les années de guerre, la Maison nécessite d'importants travaux de rénovation : en 1952, l'ambassadeur Vanier estime que "son état actuel est une disgrâce pour le Canada"¹⁷.

L'exercice financier se soldant, chaque année, par un déficit considérable¹⁸, le conseil d'administration lance un appel à l'aide au Comité au Canada¹⁹ pour qu'il entreprenne des démarches permettant d'obtenir les fonds nécessaires à l'aménagement, voire à l'agrandissement de la MEC, afin d'augmenter le nombre des résidents, et par la même occasion, les revenus de la fondation. En 1953, le gouvernement fédéral décide d'accorder une subvention spéciale de 100 000 \$ pour une restauration générale²⁰, mais refuse la demande d'un crédit additionnel de 25 000 \$ pour remeubler la maison et compléter sa décoration. Les indemnités de dommages de guerre versées par la France (250 000 francs) permettent en 1957 d'acquérir des fournitures indispensables, et la même année, grâce aux démarches pressantes du directeur, le Québec décide de doubler sa subvention annuelle de 5000 \$, puis en 1960, de la porter à 15 000 \$²¹.

Malgré les travaux entrepris, la MEC n'a pas retrouvé son confort d'antan et sa capacité d'accueil est toujours très insuffisante, tandis que son déficit annuel ne cesse d'augmenter. En 1966, un projet d'agrandissement est soumis au ministre des affaires extérieures du Canada, présenté comme le seul moyen d'arriver à répondre aux besoins d'hébergement des étudiants canadiens, toujours plus nombreux (on compte près de 4000 étudiants québécois en France entre 1965 et 1973). En décembre, celui-ci annonce l'octroi d'une importante subvention fédérale (750 000 \$) pour permettre la construction de deux ailes supplémentaires. Le choix des architectes s'arrête sur Louis, Luc et Thierry Sainsaulieu²², sous la direction d'Antoine Monette, architecte de l'ambassade du Canada à Paris, représentant du Comité de Montréal.

Le projet consiste à porter le nombre des chambres de 47 à 105 pour recevoir 125²³ étudiants tout en augmentant les espaces de vie collective du rez-de-chaussée et du sous-sol. Deux ailes tournées vers l'intérieur du parc prennent appui sur les extrémités du bâtiment existant, leur dernier niveau venant recouvrir les toitures terrasses d'origine. Ces ailes comportent un rez-de-chaussée bas, un rez-de-chaussée haut, deux étages et un comble aménageable ultérieurement. La cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre se déroule le 15 juin 1967 en présence d'Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale. La construction débute en avril 1968²⁴ et la rentrée d'octobre 1969 voit s'achever la rénovation des chambres du bâtiment ancien²⁵. Les deux nouvelles ailes sont réunies par un grand hall en marbre destiné à accueillir des événements culturels. La construction de ce hall oblige à déplacer l'entrée du bâtiment qui est reportée sur l'aile est, derrière un mur d'exèdre revêtu de treillage²⁶.

L'aile est comprend deux étages de 12 chambres chacun et l'appartement du directeur, l'aile ouest, réservée aux jeunes filles, comporte 10 chambres au rez-de-chaussée et 24 dans les étages, une bibliothèque, 5 studios pour musiciens et une pièce pour l'audition de disques occupant le « rez-de-chaussée bas ». La chambre type, dont le mobilier provient des Galeries Lafayette (qui livrent aussi l'ameublement du grand hall)²⁷ comprend "un lit; une chaise et un « rocking » laqués blanc, une lampe de bureau et une table de chevet"²⁸.

L'ancienne salle à manger où les résidents prenaient leur petit déjeuner est transformée en club pour les résidents ; enfin une cafétéria est installée au rez-de-chaussée dans l'ancien appartement du directeur. En octobre 1969, la maison admet officiellement 62 filles et 63 garçons, soit un total de 125 étudiants²⁹.

La difficile rançon d'un succès

En 1976, la situation financière de la MEC reste précaire : le gouvernement fédéral est toujours réticent à subventionner le fonctionnement de la maison, qu'il estime relever de la responsabilité des provinces. Le Québec se désintéresse de plus en plus du sort de la fondation

et cesse de lui accorder tout crédit en 1979. Ce retrait du Québec du budget annuel de la MEC entraîne celui de l'Ontario qui s'était engagé depuis quelques années à verser la moitié de la subvention du Québec. Devant la menace d'une fermeture, le ministre des affaires extérieures consent en 1979 à accorder une subvention annuelle de 100 000 \$, à la condition qu'une souscription publique lancée tant en France qu'au Canada permette de constituer un capital dont les revenus combleraient le déficit d'exploitation³⁰. Cette campagne, lancée le 31 mars 1981, ne donne pas les résultats escomptés, mais les pourparlers engagés avec le gouvernement fédéral débouchent, en 1984, sur l'octroi d'une subvention de 2 500 000 \$ qui est utilisée pour adapter le bâtiment aux besoins croissants de logements par le réaménagement des combles³¹ et le changement de destination de certains locaux. L'agence Yarmola, Stym-Popper, Caron, Deschamps Architecte, appelée à dresser le projet, est remplacé en cours de route par la société Lafarge Coppée Lavalin et l'architecte Jean Gélinas. Le chantier débute en juillet 1984 et se poursuit durant une année complète pendant laquelle la Maison ferme ses portes et reloge ses résidents dans d'autres maisons de la Cité. Les greniers sont restructurés en logements et le bâtiment qui s'étend désormais sur une surface utile de 5500 m² comprend 140 chambres et 150 lits (119 chambres individuelles avec lavabo dont 5 aménagées pour les musiciens, 7 appartements de 2 pièces, 6 ateliers d'artistes et 8 studios destinés aux stagiaires et professeurs)³². La division du hall de marbre permet l'aménagement d'une grande salle, d'une salle de télévision et d'une salle de réunion-bibliothèque. L'aménagement de 7 cuisines communes apporte aux résidents un confort supplémentaire. Malheureusement, de tels réaménagements ont nécessité le sacrifice de l'élégant « salon de bois » qui faisait la fierté de la maison depuis 1926.

Une nouvelle rénovation

Une nouvelle réhabilitation est entreprise en 2005³³ pour répondre à plusieurs objectifs : restructurer le grand salon, les cuisines d'étage et certaines zones d'hébergement afin d'augmenter le nombre de logements porté à 153 ; créer un foyer et un nouveau hall d'accueil ; améliorer le confort grâce à l'installation de blocs sanitaires dans toutes les chambres ; enfin rénover les installations techniques.

Confié aux architectes et paysagistes de l'Atelier de l'Ile, le projet s'attache à repenser entièrement la perception de l'entrée principale. Celle-ci, ménagée en 1967 dans l'aile est, s'effectue désormais au centre, via la terrasse extérieure orientée au sud, et permet d'accéder de plain-pied dans le nouveau hall lumineux qui bénéficie d'une grande hauteur sous plafond. Elle conduit également au grand salon complètement remanié. L'image même de la maison s'en trouve totalement transformée³⁴. Le ravalement de la maison est l'occasion d'affirmer la différenciation des corps de bâtiment : le bloc central est peint en rouge et les ailes perpendiculaires en vert. La terrasse extérieure a été entièrement réaménagée et mise en relation directe avec les espaces collectifs qui l'encadrent.

Les chambres sont réaménagées pour répondre aux normes actuelles de confort : chacune dispose d'un espace intermédiaire qui combine un bloc sanitaire autonome et un placard de rangement. Il est traité de couleur très foncée, par opposition au volume très lumineux de la chambre, qui intègre un mobilier en bois d'érable clair, réalisé sur mesure³⁵.

Trois couleurs vives combinées de façon aléatoire caractérisent les entrées des chambres et dynamisent les espaces de circulation.

¹ Linda Lapointe, *Maison des étudiants canadiens. 75 ans d'histoire*, Stromboli, 2001, p. 18.

² Linda Lapointe, *Maison des étudiants canadiens. 75 ans d'histoire*, Stromboli, 2001, p. 24.

³ Le lot numéro 2 était alors attribué au bâtiment des services généraux ; il sera finalement affecté à la fondation canadienne qui sera donc mitoyenne avec la Fondation Deutsch.

⁴ Dès le 7 octobre 1920, Philippe Roy avait sollicité, « au nom du Comité de la maison des étudiants canadiens, un droit de priorité pour la concession d'un terrain d'une superficie de 6000 à 10 000 m, situé à l'est des terrains affectés à la FDM et en lisière du parc Montsouris" pour la construction d'une maison capable de recevoir 100 étudiants. Lettre à A. Honnorat, AN, AJ 16/ 7038.

⁵ La donation de Marcelin Wilson étant de loin la plus importante, les autres donateurs sont toujours désignés dans les documents comme "un groupe de Canadiens amis de la France" ; leurs versements ont surtout servi à meubler les chambres de la fondation ; ces donateurs sont connus grâce à des plaques honorifiques que l'administration de la MEC fera installer à l'entrée de chaque chambre lors de l'inauguration en 1926.

⁶ CAC, 20090013/1124. Le Conseil de l'université prend acte de cette donation dans sa séance du 15 décembre suivant.

⁷ Lettre au recteur, AN, AJ 16/ 7038.

⁸ Lettre du recteur du 11 juin 1923, et lettre de Lucien Bechmann, architecte-conseil de la Cité universitaire, du 10 avril 1924 à Guyot, secrétaire de l'Académie de Paris, AN, AJ 16/ 7038.

⁸ Le corps central comporte un rez-de-chaussée sur un sous-sol partiel plus quatre étages dont le 4^e dernier mansardé ; les ailes comportent un seul étage.

⁹ Discours du recteur lors de l'inauguration de la MEC.

¹⁰ Quelques chambres occupent aussi le rez-de-chaussée de l'aile ouest ; au 4^e étage se trouvent cinq chambres de personnel, avec lavabos mais sans cabinet de toilette.

¹¹ Cf lettre des Etablissements Siegel à André Honnorat demandant à être consultés pour les travaux entrepris au Collège franco-britannique, 10 avril 1935, CAC, 20090013/337 ; et « Ameublement des 43 chambres de la Fondation canadienne », CAC 20090013/1098, Maison des Provinces de France.

¹² Lettre de J. Demorlaine, conservateur en chef des promenades de la Ville de Paris, à Georges Vanier, 29 mars 1926 et rapport de l'ingénieur TPVP de la circonscription sud du 22 mars 1926, AD Paris, VM90 / 403, jardin de la maison des étudiants canadiens. Ces jardinets qui occupent une surface de 1123 m² 77 sont terminés le 1^{er} septembre 1926, ainsi que la décoration florale permanente des terrasses et des fenêtres. Le projet prévoyait aussi un rang d'arbustes tout autour de la propriété et du lierre palissé sur les grilles pour empêcher la vue.

¹³ Le directeur de la MEC Firmin Roz, obtient que l'entretien du jardin soit assuré par le service des promenades de la Ville (arrêté préfectoral du 8 avril 1927), moyennant le versement annuel d'une somme de 8 500 puis de 10 000 francs. Mais dès 1929, il demande la suppression temporaire, par mesure d'économie, de la garniture florale des jardinières des fenêtres, et l'année suivante, il renonce à l'entretien des terrasses des pergolas, en raison des mauvais résultats obtenus, « les plantes poussant très mal et ne parvenant pas à s'enrouler autour des montants et des traverses par suite de leur exposition à tous les vents » (lettre du 19 février 1930 au conservateur en chef des promenades). En

février 1936, la recherche d'économies l'amène à demander la suppression des garnitures florales de printemps et d'été, et à la fin de l'année, l'arrêt définitif de l'entretien des jardins à dater du 1^{er} janvier 1937. AD Paris, VM90 / 403.

¹⁴ CAC, 20090013/1124.

¹⁵ Parmi les dégâts résultant de l'occupation militaire, on notera la destruction des archives de la maison.

¹⁶ A l'origine, les jeunes Canadiennes qui désiraient habiter à la Cité universitaire étaient envoyées au Collège franco-britannique grâce à un arrangement conclu entre les deux maisons (le Collège acceptant un certain nombre d'étudiantes canadiennes en échange d'un nombre équivalent d'étudiants français logés à la MEC), et peu à peu des ententes similaires s'étaient étendues à d'autres maisons, comme les fondations des Etats-Unis, du Mexique et de la Hollande.

¹⁷ Linda Lapointe, *Maison des étudiants canadiens. 75 ans d'histoire*, Stromboli, 2001, p. 98.

¹⁸ Les seuls revenus de la MEC proviennent alors des redevances versées par les résidents, et de la subvention annuelle du Québec de 5000 \$.

¹⁹ Le major général Georges Vanier, ambassadeur du Canada en France, et comme tel, membre du conseil d'administration de la MEC, invite le Comité, jusque-là très peu actif, à participer plus largement dans l'administration de la maison et à prendre les moyens de lui assurer une aide efficace. Par une loi du 11 mars 1948, la Législature de la Province de Québec constitue le comité en corporation sous le nom de Comité au Canada de la MEC à Paris, doté de la responsabilité civile et politique conformément au droit québécois. Il jouera dès lors un rôle très actif pour assurer le développement de l'œuvre de la MEC en France.

²⁰ Le chantier (électricité, chaufferie et plomberie) s'achève en 1955.

²¹ La subvention annuelle du Québec passe à 20 000 \$ en 1962.

²² Louis Sainsaulieu, 49 rue du Ranelagh, Paris 16^e, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, est notamment l'architecte du campus universitaire de Talence.

²³ 109 chambres permettant d'accueillir un maximum de 140 étudiants selon le procès-verbal du CA du 27 septembre 1967, CAC, 20090014/65.

²⁴ Le permis de construire est délivré le 22 avril 1968 ; la déclaration d'achèvement des travaux a lieu le 23 décembre 1970.

²⁵ Le grand salon ou « salon de bois » est entièrement remis à neuf ; en décembre 1968 un incendie avait occasionné de lourds dégâts au salon qui servait de bureau de chantier durant les travaux de construction.

²⁶ Le CA (27 septembre 1967) juge cet exèdre un peu imposant, et il obtient de l'architecte « l'allègement de cette construction pour maintenir l'harmonie avec la sobriété des constructions voisines », fondations argentine et Victor Lyon. CAC, 20090014/65.

²⁷ Cf devis établi par les Galeries Lafayette, 11 décembre 1969, CAC, 20090014/ 65.

²⁸ Cf devis du 13 juin 1969, CAC, 20090014/ 65. Les chambres sont individuelles pour les filles,

doubles et simples pour les garçons.

³⁰ Linda Lapointe, *Maison des étudiants canadiens. 75 ans d'histoire*, Stromboli, 2001, p. 162-163.

³¹ 8 chambres sont créées dans les combles de chaque aile (3^e étage).

³² Au rez-de-chaussée inférieur, la bibliothèque et les salles de musique sont remplacées par un appartement de deux pièces et 5 chambres pour musiciens. Au rez-de-chaussée, les travaux comportent : le réaménagement d'une zone de bureaux et ateliers en 3 studios avec mezzanines ; le réaménagement de la salle à manger/cuisine en 2 appartement deux pièces ; le déplacement de la réception et l'aménagement de deux bureaux à côté du bureau de la direction ; le réaménagement du grand hall en une salle de lecture, un petit et un grand salons. Ceux du premier étage (bâtiment central et 1^{er}-2^e étages ailes) comprennent la création de 2 salles communes, la modification des sanitaires et l'enclouissement des escaliers (ces deux dernières opérations réalisées aussi au 2^e étage centre). Au 3^e étage ailes, les chambres sont réaménagées, les sanitaires modifiés, 2 cuisines communes créées ainsi que 6 ateliers d'artistes avec coin-cuisine. Au 3^e étage centre, un bloc sanitaire collectif et une cuisine commune sont aménagés, et l'escalier d'accès au 4^e étage est remplacé par 2 escaliers dans le prolongement des escaliers venant du 2^e étage. Enfin au 4^e étage centre, 7 chambres sont réaménagées, les sanitaires sont modifiés et une cuisine commune et un local dépôt sont créés.

³³ En 1989 le gouvernement du Québec a financé la réfection du toit et le ravalement de la façade.

³⁴ Les principaux locaux techniques et de service ont été regroupés au sous-sol ; l'ancien dispositif d'entrée a disparu au profit d'un nouveau foyer ; la bibliothèque et la cuisine collective du 1^{er} étage s'ouvrent sur une grande terrasse qui surplombe le parc Montsouris ; la cuisine collective du sous-sol s'ouvre également sur la terrasse extérieure.

³⁵ Par l'agence Cote Leahy Caedas architectes (Québec).
